



N° 18
Mars 2019

Nom de l'organisation:
USR CGT 37
18, rue de l'Oiselet
37550 SAINT AVERTIN
Tel : 02 47 38 53 81

usrcgt37@orange.fr
www.ud37.cgt.fr

Édité par l'Union
Syndicale des Retraités
CGT
D'Indre et Loire
Directeur de publication :
Hervé Rigault

N° ISSN : 2275-4261

SOMMAIRE

Page 1 : Editorial

Page 2 : la 4^{ème} fête de l'USR

Page 3 : Communiqué de
presse des retraités de la
section inter-pro
d'Amboise/Bléré/Château-
Renault et les brèves

Page 4 : Noam CHOMSKY « Qui
mène le monde ? »

Page 5 L'évolution des pen-
sions 1993-2017 (Une étude de
Roger VENAULT (Retraité SKF)

Page 6: AGIRC –ARCO l'âge de
départ à la retraite repoussé à
63 ans

Page 7 : « Ma santé 2022 » un
pas de plus dans la destruction
des services publics de santé

Page 8 : sports/loisirs/culture

Découvrez le site de l'Union
Confédérale des Retraités CGT :
<http://www.ucr.cgt.fr/>

Le lien des retraités d'Indre et Loire

Editorial

Hervé RIGAULT
Secrétaire de l'USR CGT 37

Est-ce que ça pète assez ?

Dans notre dernier numéro, on se disait : « on dirait que ça pète ». On disait aussi qu'il fallait à la fois éviter un repli sur soi sectaire et éviter la tentation de se dissoudre complètement dans le mouvement des Gilets jaunes. Trois mois plus tard où en est-on et que doit-on faire ?

Le regard de la CGT sur ce mouvement évolue et ce mouvement, de son côté, évolue aussi, surtout quand des camarades y participent. Le 5 février dernier, le CCN de la CGT appelait « partout où cela est possible à continuer à travailler les convergences avec les GJ ». D'ores et déjà, cela se traduit dans les faits dans un grand nombre d'UD et d'UL partout en France. Ce n'est pas encore le cas dans notre département qui peine également à animer les mardis de l'urgence sociale ou encore à recueillir l'expression des salariés, des chômeurs et des retraités sur leurs préoccupations prioritaires comme l'y appelle le CCN. Nous devons relever la tête.

Le gouvernement sous influence du MEDEF et peut être plus encore de l'AFEP (Association française des entreprises privées, 125 sociétés, 20 % des effectifs salariés) réprime violemment le mouvement social (malgré la condamnation de l'ONU), criminalise le droit de manifester (loi anti casseurs), entretient la confusion, communique (la forme moderne de la propagande) à outrance (le grand débat bla bla), manipule l'opinion (l'affaire Finkielkraut ...)...etc.

Et pendant ce temps-là, il fait surtout avancer ses contre réformes qui détruisent les conquêtes sociales arrachées par nos anciens en 36, en 45, en 68. Tout doit y passer : après le droit du travail, viennent l'école, les communes, la formation professionnelle, l'hôpital ... et bien sûr, notre Sécu et notre système de retraite. Si on ne résiste pas, de quoi demain sera-t-il fait ?

Ce ne sont pas les rencontres qui ont eu lieu entre l'intersyndicale retraités et les députés LREM Chalumeau et Colboc qui vont nous faire changer d'avis. Aucune prise en compte de nos revendications et ressassement sans fin du discours d'un président qui déclare que « les retraités sont déconnectés des réalités ». Rien à attendre de bon de ce côté-là. Mais, en même temps, ils ne sont pas invincibles.

Non, nous ne devons pas attendre l'arrivée d'un quelconque « sauveur suprême ». C'est à nous tous de prendre nos affaires en main. Faisons vivre nos sections syndicales, ne restons pas repliés sur nous-mêmes, allons à la rencontre des autres, consolidons les liens avec les actifs, prenons partout sans attendre des initiatives... Il est possible de gagner comme viennent de le démontrer, il y a quelques jours, les postiers d'Amboise.

Nous avons, dans les jours qui viennent, des rendez-vous :

- **19 mars, journée nationale interprofessionnelle, 14h30 Place Anatole France**
- **11 avril, journée nationale des retraités, 10 h place Jean Jaurès**

Sans oublier le 2 avril la journée d'études, organisée par l'UD, sur les retraites à Saint Avertin.

Sans oublier, non plus, notre congrès Confédéral (13-17 mai). Il est crucial que, dans une période de confusion organisée, nous intervenions ([www. Congres52.cgt.fr](http://www.Congres52.cgt.fr)) dans la vie de notre organisation pour qu'elle soit davantage conforme à ce que nous en attendons, qu'elle soit davantage en ordre de bataille.

Le lien des retraités d'Indre et Loire

Le 18 mai 2019, 4^{ème} fête de l'USR à Veigné

Randonnée



Le 18 Mai 2019

Au Stade Gazélec

« La Maugerie »

Rue de La Maugerie

37250 Veigné

La CGT Retraités
d'Indre et Loire

vous invite à sa fête annuelle



Expositions

Concours
de photos



Repas
Fraternel

Au programme :

Petite randonnée le matin (RDV 9h30)

Déjeuner en commun et l'après-midi concours de boules, tarots, belote

Attention : comme l'an dernier chacun(e)

Apporte ses assiettes et couverts

Attention nouveau lieu pour notre fête conviviale



Inscription avec votre règlement auprès de votre
section syndicale avant le 9 mai 2019 ou auprès de
L'USR 37, 18 rue de l'oiselet, 37550 St Avertin

Le lien des retraités d'Indre et Loire

Communiqué de presse des retraités de la section inter-pro d'Amboise/Bléré/Château-Renault

Réunis en assemblée générale, les retraités de la section inter-pro d'Amboise/Bléré/Château-Renault constatent que la journée nationale d'actions à l'initiative de la CGT du 5 février a été marquée par une belle mobilisation des retraités et des gilets jaunes. Avec une convergence balbutiante mais bien réelle des générations entre elles.

Dans nos villes, nos rencontres avec les citoyens retraités ou non, sont porteurs d'espoirs. C'est au cours de ces centaines de « petits » débats qui valent mille fois mieux que ceux décriés « grands » par le gouvernement Macron, que les retraités nous ont fait part de leurs doléances :

Baisse des APL, hausse de la CSG, augmentation des factures d'énergie (électricité, fuel domestique, gaz, carburant), gel des pensions, assèchement ou dis-

parition des services publics comme ceux de la santé ou du transport...

À cette liste, il importe d'ajouter les restrictions que va imposer la récente « loi alimentation » dont l'objet est de faire s'envoler les prix de milliers de produits de grande consommation ou de première nécessité.

Sortir des impasses dans lesquelles ce pouvoir veut conduire l'ensemble des salariés et des retraités suppose la rencontre et le développement des luttes, nous ne pouvons que nous féliciter des actions CGT dans plusieurs entreprises de notre secteur notamment la lutte au tri postal d'Amboise.

Ces luttes nous font dire aujourd'hui que l'on peut, à la fois, **être jaune de colère et rouge d'espoir.**

Dans la période où le président de la République et son gouvernement vont clore les « débats publics » Il s'agit pour les retraités CGT de rappeler les revendications du monde du travail, à commencer par celles des retraités.

La section des retraités inter-pro appelle l'ensemble des retraités du secteur à se mobiliser en vue d'une nouvelle journée nationale d'actions le 11 avril, dans tout le pays, pour « **un printemps des retraités** ».



Les brèves.....les brèves.....les brèves.....les brèves.....les brèves.....



Décembre 2018

11 – Journée justice morte
12 – l'IFRAC (formation) condamnée à fermer
14- 2000 à la manif (Tours)
20 – Faible affluence à la réunion publique de l'intersyndicale retraités
24 – 1 mois de couvre-feu + CRS à Joué
28 – 2016 : 606000 habitants dans le 37 (+ 12000/5 ans) dont 292000 dans l'agglomération

Janvier 2019

03 – Effectifs de médecins généralistes en baisse (France Bleue)

05 – Démissions dans la majorité du Conseil Municipal de Tours
Château-Renault : la préfète interdit la manif des Gilets Jaunes

08 – Il n'y plus de médecin généraliste à la Rabière (Joué)

12 – Grève au lycée Vaucanson (suppression de classes)

17 – Annonce plan vélo de l'agglomération (140 millions/10 ans)

19 – Coup de colère des salariés de Sandvik/prime supra légale

24 – Sandvik : accord syndicats-direction

Les lycéens en mouvement*30 – Tours : le maire annonce le début des travaux du haut de la rue Nationale sous 15 jours

Tours : annonce d'un projet d'aménagement des bords de Loire sur 10 à 15 ans

31 – Manif retraités à Tours : 600

Février 2019

02 – Manifestation des assistantes maternelles : réforme du dispositif de l'assurance chômage

05 – Manifestation interpro à Tours : 2000 dont 200 G.J

07 – Elections à la Chambre d'Agriculture : la FNSEA en baisse à 50,3% devant la Coordination Rurale et la Confédération Paysanne

20 – Grève victorieuse des posters à Amboise

26 – Rapport accablant du Comité Economique Social et Environnemental Régional sur la situation dans les hôpitaux de la Région



Mars 2019

05 – 62 licenciements à la base logistique Intermarché de Noyant

08 – Manifestation droits des femmes avec grève au CHU

09 – 17^{ème} manifestation des G.J.

11 – Conflit à ST Micro (Tours) « prime Macron »

Le lien des retraités d'Indre et Loire

Un livre : Qui mène le monde ?

Noam CHOMSKY « Qui mène le monde ? » 2018, 375 pages, Éditions LUX (Canada). *Noam Chomsky, professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), est un linguiste américain de grand renom. Il milite de très longue date pour la défense de la liberté et de la raison.*

Qui mène le monde ? Et selon quels principes, avec quelles valeurs ?

Publiée au moment de l'accès de Trump au pouvoir, une compilation très (trop?) touffue d'articles, très documentés et très précis, notamment au plan historique. Elle forme un lourd réquisitoire contre le pouvoir d'État US qui, pour le compte d'une petite minorité, domine le monde depuis 1918 au risque de le mettre en péril (danger nucléaire, terrorisme et réchauffement climatique). Un déclin relatif le travaille sans toutefois le menacer sérieusement aujourd'hui.

Pour Noam Chomsky, les cibles historiques de cette politique unilatérale sont :

- L'Amérique Latine et particulièrement Cuba depuis le début du XXème siècle
- Le Moyen Orient et particulièrement l'Iran depuis 1950
- L'Asie (Vietnam, Corée) et particulièrement la Chine
- L'Europe de l'Est et particulièrement la Russie même après la chute de l'URSS

Les alliés, les vassaux ou les supplétifs en sont Israël, l'Arabie Saoudite, la Grande Bretagne, la France, l'OTAN voire l'Égypte, le Pakistan ...

Les moyens d'action mobilisés sont :

- Le non respect de la parole donnée et des traités internationaux.
- La violence (enlèvements, assassinats, torture, bombardements ..) opérée par l'armée et les services secrets au mépris des conventions internationales.
- La propagande, surtout à usage interne, prenant appui sur les médias et sur des intellectuels aux ordres, déformant les faits, inversant les valeurs et construisant, en permanence, des prétextes et des justifications à cette politique belliqueuse.



L'idéologie qui supporte cette action est celle du cynisme, du mépris des peuples et des populations.

Ce mépris s'étend aux institutions internationales dès lors qu'elles s'opposent, même faiblement, à la volonté de puissance US.

L'invocation continuelle de la sécurité ou de la liberté cache en réalité une indifférence envers le sort de la majorité de la population.

La droitisation des deux principaux partis politiques américains et l'influence croissante de l'église

évangélique aggravent ces tendances dans la période récente.

Les effets de cette politique sont bien réels mais s'avèrent largement contre productifs pour les USA eux mêmes.

Ils se constatent à travers les souffrances de tous ordres imposées aux populations sur toute la planète et sont à l'origine de migrations forcées. Les USA nourrissent, de fait, le terrorisme et sont perçus partout dans le monde comme la puissance la plus dangereuse et la plus haïe.

Noam Chomsky est, depuis longtemps, un auteur incontournable pour tenter de comprendre la marche de notre monde.

Depuis plus de 40 ans, le linguiste et intellectuel engagé né à Philadelphie mène une véritable croisade pour tenter de répandre une vision du monde critique, notamment à l'encontre de la politique américaine menée à travers le globe depuis plusieurs décennies.

Très tôt opposé à la guerre du Vietnam, Chomsky n'a eu de cesse de mettre à mal le fonctionnement géopolitique et social de son pays.

Noam Chomsky ne fournit pas vraiment, par contre, de pistes sur la manière dont on pourrait mettre fin à cette domination.

Le lien des retraités d'Indre et Loire

L'EVOLUTION DES PENSIONS 1993-2017 (Une étude de Roger VENAULT (Retraité SKF))

Notre camarade Roger VENAULT a établi un tableau pointant pour chaque année de 1994 à 2017 l'évolution des pensions (Régime général et régime complémentaire du privé ARRCO) comme celles de l'indice des prix, du salaire moyen et du plafond de la sécurité sociale. En voici la synthèse.

	PENSION CNAV	PENSION ARRCO	INDICE DES PRIX	SALAIRE MOYEN	PLAFOND SECU
Valeurs 1993	100	100	100	100	100
Evolution cumulée des valeurs fin 2017	137,90	130,80	138,99	168,95	171,38
Evolution en % 2017/1993	+ 37,90%	+ 31,58%	+ 38,99%	+ 68,95%	+ 71,38%

Ecarts Période 2017/1993

ARRCO/CNAV	CNAV/SALAIRE MOYEN	ARRCO/SALAIRE MOYEN	CNAV/PRIX	ARRCO/PRIX
- 6,32%	-31,05%	-37,37%	-1,09%	- 7,41%

Le passage en 1993 des 10 aux 25 meilleures années dans le calcul des pensions de base CNAV engendre une perte de pouvoir d'achat de 16% dès le moment du départ en retraite.

L'abandon de la référence au salaire moyen engendre une perte de 31,05 % entre 1993 et 2017.

En 2019, le gouvernement abandonne toute référence à un indice, les revalorisations dépendent désormais de sa décision unilatérale et arbitraire. Avec une inflation de 1,2% c'est une perte de pouvoir d'achat de 0,6% qui se cumule chaque année

Jusqu'en 2008, la revalorisation des pensions s'effectuait au 1^{er} janvier. En 2009 les gouvernements FILLON et AYRAULT l'ont reportée au 1^{er} avril. A partir de 2014 la revalorisation se fera au mois d'octobre puis, sous MACRON, la revalorisation 2018 est reportée au 1^{er} janvier 2019. En 10 années, c'est un retard d' 1 année qui s'est accumulé. 1 année qu'on nous a volé !

On observe que le régime par points ARRCO AGIRC des salariés du privé subit un écart important par rapport au régime général. L'écart est encore plus important pour les femmes. Ceci illustre bien le danger que représente le projet de réforme que Macron souhaite nous imposer qui remplacerait le système par annuités par un système par points.

A cette dégradation du niveau des pensions, s'ajoute la multiplication des prélèvements. C.S.G : taux plein 8,3%, 6,6% Tx réduit 3,8%; C.R.D.S : taux 0,5%; C.S.A : taux 0,3% à compter du 1^{er} avril 2013

Merci Roger pour ce travail précieux qui vient éclairer utilement nos revendications.

Le lien des retraités d'Indre et Loire

AGIRC-ARCO l'âge de départ à la retraite repoussé à 63 ans !

Réformer sans toucher aux symboles

Le MEDEF s'est entendu avec trois syndicats, la CFE CGC, la CFTC et surtout la CFDT à la manœuvre pour faire passer une nouvelle réforme concernant l'âge de la retraite à taux plein.

L'accord qui vient d'être conclu acte un nouveau dispositif qui consiste à reculer d'un an la possibilité de toucher la retraite complémentaire à taux plein avec un système de malus et de bonus.



Concrètement, à partir de 2019, un salarié partant en retraite à l'âge légal de 62 ans et ayant cotisé entre 41 et 42 ans selon la date de naissance verra sa retraite complémentaire retranchée de 10 % pendant 3 ans. Pour toucher la retraite complémentaire à taux plein, il lui faudra repousser d'un an sa décision et partir en retraite, donc à 63 ans, si tant est qu'il ait réalisé l'ensemble de ses annuités de cotisations.

De la même manière, les salariés qui atteignent 62 ans sans avoir accumulé le nombre de trimestres suffisant pour toucher leur retraite à taux plein devront également repousser d'un an leur date de départ en retraite pour bénéficier du taux plein sur la complémentaire.

Ces mesures, extrêmement complexes, sont en réalité loin d'être négligeables. Les retraites complémentaires représentent entre un quart et la moitié de la pension totale de retraite, et le mécanisme d'abattement va avoir un effet direct sur les montants perçus par les retraités.

Ce système a pour objectif d'inciter très fortement à la poursuite de l'ac-

tivité au delà de 62 ans, âge légal, puisqu'au malus de 10 % d'abattement s'ajoute un système de bonus de l'ordre de 10 % pour chaque année supplémentaire travaillée. Concrètement et dans les faits, l'âge légal est repoussé à 63 ans, en particulier pour les salariés disposant d'un faible revenu et qui ne peuvent se permettre de voir une partie de leur retraite imputée par l'abattement. Elle va également contribuer à accroître les inégalités au sein des retraités.

Depuis le 1er janvier, si vous liquidez votre retraite à taux plein avant 67 ans, votre pension de retraite complémentaire sera réduite de 10 % les 3 premières années (ou jusqu'à vos 67 ans si vous êtes à moins de 3 ans de cet âge).

L'âge de départ à la retraite sans condition de durée d'assurance passe progressivement de 65 à 67 ans selon l'année de naissance des assurés. (Sauf cas particuliers des handicapés, des personnes en incapacité d'au moins 50 %, des travailleurs de l'amiante, et les parents qui ont dû s'occuper d'enfants handicapés et les mères ouvrières ayant élevé au moins 3 enfants ne sont pas concernées).

Les conséquences pour les salarié.e.s sont :

Lorsqu'au bout de 42.5 années de bons et loyaux services auprès de nos employeurs, les salarié.e.s feront valoir leurs droits au départ à la retraite à taux plein, un choix cornélien va s'imposer pour celles et ceux né.e.s à partir du 1er janvier 1957 : soit partir avec une pension amputée de 10% pendant 3 ans ; soit continuer à travailler plus pour gagner ... Ce qui nous est dû !

Plusieurs choix seront alors possibles :

- Reculer l'âge de départ à la retraite sans décote d'un an (de 62 à 63 ans) pour partir à taux plein
- Reculer l'âge de départ à la retraite sans décote de : 2 ans pour partir avec 10% de plus, 3 ans

pour partir avec 20% de plus ou même 4 ans avec 30% de plus, MAIS pendant une année seulement !!!

Bien sûr le MEDEF ne s'est pas arrêté là ... il impose une augmentation de la valeur d'achat des points retraite et une diminution de la valeur de service de ceux-ci ; autrement dit, nous achèterons moins de points et ceux-ci auront moins de valeur, donc les pensions baisseront ! Cette mesure couplée avec le recul de la date de revalorisation des retraites complémentaires (du 1er avril au 1er novembre) a pour effet une baisse immédiate du pouvoir d'achat de -4% pour les retraités (estimation de -9% sur les pensions pour la génération 1985)



Le patronat a refusé toute augmentation des cotisations. Une fois de plus, les salarié.e.s paient, par la baisse de leur pension retraite, le déficit des caisses complémentaires alors que le régime unifié AGIRC-ARCCO devait être excédentaire d'un milliard en 2019 (d'après le Conseil d'Orientation des Retraites) !

Ces mesures du régime unifié AGIRC-ARCCO sont le premier acte répressif de la future réforme des retraites prévue par M. MACRON et le patronat pour juillet 2019 afin de diminuer les droits à la retraite.

Cette nouvelle réforme des retraites complémentaires au 1er janvier 2019 est une vraie remise en cause de l'âge de départ effectif en retraite par ce système de décote.

Claude Marescaux

Le lien des retraités d'Indre et Loire

« Ma santé 2022 » un pas de plus dans la destruction des services publics de santé

La ministre prétend résoudre le problème des déserts médicaux et de l'accès aux soins, mais ses remèdes continuent plutôt à détricoter l'hôpital public et donner plus de place à l'exercice libéral de la médecine. Il n'est pas question de revenir sur l'enveloppe contrainte du budget qui donnerait les moyens aux hôpitaux d'assurer leur rôle de pilier des soins, mais de continuer la politique d'austérité pour la santé comme pour le reste des services publics. Derrière les effets d'annonce, c'est la destruction de notre système de santé solidaire.

Quelques mesures annoncées pour résoudre la désertification médicale :

La suppression du numerus clausus, c'est-à-dire du nombre d'étudiants autorisés à passer en 2^{ème} année de médecine. Il a été mis en place en 1971 pour limiter les dépenses de la sécu en diminuant le nombre de médecins prescripteurs et limiter aussi la concurrence entre médecins libéraux.

Les chiffres ont été drastiquement baissés dans les années 80 aboutissant à des déserts médicaux qui donnent prétexte à supprimer des services pour raison de « sécurité » par manque de professionnels. Les restrictions ont touché aussi les autres professions qui passent par le même tronc commun pour la 1ère année d'étude comme les dentistes... La conjugaison de la libre installation et de cette restriction dans la formation amène à manquer de médecins mais aussi de dentistes...

LA RÉFORME DE L'HÔPITAL PUBLIC EST-ELLE DANGÉREUSE ?



Une solution a été de faire venir des médecins à diplôme étranger, exploités au maximum et très peu payés qui font tourner les hôpitaux.

On pourrait penser qu'il y ait des contrats pour imposer aux médecins de s'installer dans les déserts médicaux ; **mais non, libéralisme oblige** ! Les seuls qui auront une contrainte d'installation dans les zones ou spécialités sous dotées seront ceux qui auront signé un CESP, Con-

trat d'engagement de Service Public de santé, en échange d'une allocation mensuelle de 1200€ pour payer leurs études. Les médecins à diplôme étranger pourront souscrire à ces contrats.



La labellisation des hôpitaux de proximité : Les regroupements dans les GHT (Groupements hospitaliers de Territoire) vont continuer et la ministre va passer par des ordonnances pour faire la carte hospitalière. Il ne resterait que 5 à 600 « hôpitaux de proximité » et peut on les appeler encore des hôpitaux ? Les « hôpitaux de proximité » n'auront plus ni urgence, ni maternité, ni chirurgie mais ne garderont que médecine gériatrie, réadaptation en lien avec les médecins libéraux en ville (s'il y a en a).

Dans le 37, que vont devenir les hôpitaux locaux comme :

- Loches qui a déjà perdu sa maternité et dont la chirurgie ne fonctionne qu'avec l'apport des médecins du CHU,
- Chinon dont la chirurgie a été privatisée et dont la maternité est sur la sellette
- Amboise qui a déjà perdu sa maternité, son service d'oncologie, son laboratoire... ?

On n'a pas fini de mener des bagarres pour garder les maternités, les urgences, les chirurgies dans les petites villes et pour le personnel à ramer dans les usines à bébés ou à soins dans les grandes villes. Le CHRU de Tours est dans ce cas mais il subit aussi des restrictions avec la suppression de 3 sites sur 5 d'ici 2026. Pendant ce temps les cliniques privées lucratives sont en expansion et font leurs choux gras.



Le gouvernement compte sur les professionnels libéraux pour compenser la disparition du service public de santé. Ils sont

appelés à faire des projets dans des CPTS (Communautés Professionnelles des Territoires de Santé) soumis aux ARS (Agences Régionales de Santé).

Autre solution miraculeuse, les télésoins : Après la télémédecine et les consultations médicales par écran interposé ce sont les télésoins pratiqués par les paramédicaux, infirmiers... qui vont se développer, y compris des consultations d'orthophonie ou d'orthoptie ! L'échange humain va donc être réduit au minimum... Il y aura des financements pour la numérisation, la robotisation, pour ce qu'ils appellent l'« e-santé » et le développement de l'intelligence artificielle à partir des données de santé de la sécurité sociale ... tout cela pour remplacer l'humain par des machines.

Vive le monde virtuel pour remplacer les professionnels !



Une autre solution : renvoyer sans soigner ! Elle est en expérimentation dans certaines urgences avec un forfait de réorientation de 60 € pour inciter à renvoyer certains patients dont l'état peut attendre un rendez-vous en ville.

Le paiement des hôpitaux pour renvoyer les patients au lieu de les soigner ! Nous vivons une époque formidable !

Effacer les limites entre le public et le privé est aussi un objectif avec la facilitation pour les médecins libéraux de travailler à l'hôpital avec le statut de praticien hospitalier. Tout ceci n'est qu'un aspect de la transformation du système de santé en cours qui, loin de résoudre le problème de l'accès aux soins, ne fait que l'aggraver pour la majorité de la population qui n'aura pas les moyens ou sera loin des lieux de soin, en particulier la nuit ou le week-end. Une telle inégalité de soins telle qu'elle existe à l'heure actuelle est inacceptable, que ce soit dans les campagnes, les EHPAD, et pour tous ceux qui renoncent aux soins...

Le lien des retraités d'Indre et Loire

Sports - loisirs - culture

12 AVRIL 2019

Spectacle « vieux frères du coté de chez Bourvil »

à Rouziers de Touraine

20h30 espace culturel les quatre vents

C'est l'histoire d'une rencontre, autour d'un bar piano, à travers des chansons connues ou inconnues, qu'interprétait Bourvil. Chaque représentation oscille entre théâtre et chanson, bien loin de l'imitation de Bourvil, mais tout contre son univers drôle et touchant. On se retrouve là, à suivre une histoire toute simple, une histoire d'humanité

MUSIQUE : Un album à découvrir:

J.S. ONDARA « Tales of America »

J.S. Ondara est un jeune artiste Kenyan, auteur, compositeur, chanteur. Il a grandi à Nairobi dans une famille modeste et a découvert la musique par le biais de la radio familiale, toujours allumée dans la maison. Il pose, dès son plus jeune âge, des mots sur les mélodies qu'il entend. A huit ans, il passe son temps à chanter et commence à écrire des chansons. A l'université, il devient fan de Bob Dylan en découvrant l'album *Freewheelin*. Il se plonge alors dans l'univers de la musique folk, dans la lignée de Neil Young, Damien Rice ou encore Ray LaMontagne.

En 2013, il déménage à Minneapolis et s'achète une guitare pour mettre une mélodie sur ses textes. Il écume les scènes ouvertes et autres cercles de chanteurs amateurs, publie quelques vidéos sur internet. Il sort le single *American Dream* en octobre 2018 et rentre dans la foulée sur la playlist France Inter. Son premier album *Tales of America* est sorti le 15 février 2019 : un opus comme témoin du parcours d'un immigré dont la détermination et le courage lui feront vivre ses rêves les plus fous et lui feront parcourir le monde.

Le 3 mai 2019

**Spectacle accords à corps
Montlouis Espace Ligéria**

Après une résidence sur le territoire de Touraine-Est Vallées et de nombreuses interventions auprès des publics, Simon Dimouro réunit, au cours d'une soirée, les groupes et ateliers qui ont déambulé dans ses pas au cours de la saison 2018/2019. Il ne manquera pas de présenter son solo « Opaque », qui traite d'un corps traversé par de multiples états, renversé par la force ou la fragilité, allégué par la subtilité des musiques...

Du 5 au 9 juin 2019

Sur la Plaine de la Gloriette à Tours
pour 5 jours de concerts, d'arts de rue et d'amour !

Le thème de cette année :

On nous cache tout, on nous dit rien.

Réservez vos places de festival pour :

FESTIVAL AUCARD DE TOURS

Du 24 au 28 avril 2019

**Spectacle mutualisé
Cinq scènes en campagne
HK en cession acoustique**

Après s'être déclaré « citoyen du monde », après s'être indigné de sa voix et de sa plume, après nous avoir promis qu'il ne lâcherait rien, après avoir « rallumé les étoiles » avec sa joyeuse bande de saltimbanks, HK, Hadadi Kaddour va faire un crochet par nos cinq scènes en campagne et va s'adapter à nos plus petits plateaux pour un concert plus intimiste, accompagné de trois musiciens.

Le 24 avril 2019 Salle La Touline

Azay Sur Cher

Le 25 avril 2019 Théâtre du rossignolet

Loches

Le 26 avril 2019 Salle Jacques Davidson

Amboise

Le 27 avril 2019 Les Wagons

Saint-Branches

Le 28 avril 2019 La Grange Théâtre de

Vaugarni

Pont de Ruan

Le 27 avril 2019

**A la salle Yves Renault à Chambray les
Tours**

Spectacle « Sabor Flamenco »

Spectacle de flamenco traditionnel créé à l'initiative de LA CECILIA, danseuse chorégraphe pour lequel elle a réuni 8 artistes incontournables de la scène flamenco actuelle. Le flamenco est un art de vivre, bien plus qu'un simple moyen d'expression, c'est surtout une façon de vivre ses émotions et de les partager avec les musiciens et le public

Le 26 mai à 20h30

**Spectacle « D'Elle à Lui à l'escalade de Saint
Cyr sur Loire**

Si la chanson française vous donne envie de partir en courant, venez au moins pour l'humour dévastateur de cette chanteuse qui semble tout droit sortie d'une autre époque. Accompagnée chaque soir au piano par Manuel Peskine, elle torpille le couple dans ce qu'il a de plus vil, de plus honteux et de plus touchant. De la vierge pas si effarouchée qui se prend pour une truite à la femme du monde qui paie ses traits en nature, elle incarne une série de personnages féminins à la fois drôles et féroces, à la limite du politiquement correct.

A grands renforts de mimiques, de poses et de grimaces, Emeline Bayart séduit par son absence de limite et une langue qu'elle n'a décidément pas envie de laisser dans sa poche. On voit déjà les plus féministes de l'assemblée grimper sur leur tabouret : n'ayez crainte, Bayart n'est pas là pour vous vendre un traité de misogynie mais davantage vous faire redécouvrir les pépites d'un genre musical injustement tombé aux oubliettes, et défendre la gérontophilie comme art de vivre.

Le 16 juin 2019 à 16h

**Espace des quatre vents
à Rouziers de touraine**



Création collective de Nathalie Chartier, Brigitte Chemin, Chantal Popelin et Françoise Tixier

Quatre femmes arrivent, chargées de linge. Elles viennent troubler le sommeil du lavoir. Au rythme des brosses et des battoirs, elles retrouvent les gestes des lavandières. Elles cancanent, rient, pleurent, chantent... réveillant nos mémoires embuées.

Elles partagent avec nous ce moment de travail où s'étalent, se lavent nos vies. Leurs paroles rebondissent sur les murs, leurs reflets dans l'eau rejoignent les lavandières du passé...

A partir de collecte de témoignages de lavandières, de fils et filles de laveuses, ce spectacle familial s'ancre dans le passé pour mieux résonner dans le présent et continuer à faire vivre la mémoire collective.